

Montréal,

2 août 2024

Mme Francine Simard,
Présidente de la commission sur le PUM 2050
Office de Consultation publique de Montréal

Objet : PUM 2050- illisibilité de la carte du réseau de transport actif – Demande de révision

Bonjour,

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) est actuellement en période de consultation publique sur le plan d'urbanisme et de mobilité (PUM 2050).

La date limite pour l'inscription pour présenter une opinion orale et écrite est le vendredi 20 septembre 2024.

Carte du futur réseau de transport actif

Actuellement, la carte 1-4 ne permet pas de percevoir la trame des rues.

La faible résolution de la carte rend très difficile l'interprétation du futur réseau cyclable proposé dans le PUM 2050.

Demande de révision de la carte de transport actif

Le présent courriel est une demande à l'OCPM afin que la Ville de Montréal émette une révision de la carte 1-4 présentée dans le PUM 2050.

Diffusion de la carte du réseau de transport actif

À la réception de la nouvelle carte, nous considérons que les diverses associations et les citoyens qui publient régulièrement des opinions ou des mémoires à l'OCPM devraient être contactés pour les informer de la nouvelle révision de la carte. Nous proposons que l'OCPM les avise au moyen de leur infolettre.

Voici une liste partielle d'organismes qui devraient être informés de l'émission de la révision de la carte 1-4:

- Coalition mobilité active Montréal,
- Vélo-Québec,
- Santé publique de Montréal,
- les divers CIUSS,
- Collectif Vital (anciennement la Coalition sur la problématique du poids),
- Montréal Physiquement active,
- Montréal Métropole en santé,
- CRE-Montréal,
- Vivre en Ville,
- les diverses associations cyclistes locales telles que :
 - l'association des Piétons et cyclisme de Notre-Dame-de-Grâce,
 - l'association pour la mobilité active du Sud-ouest,
 - l'association pour la mobilité active de Ville-Marie,
- Coalition verte
- les diverses Tables de Concertations,

- les divers citoyens qui ont commenté, dans le passé, le réseau cyclable lors de consultations publiques antérieures.

La date limite pour déposer une opinion orale ou écrite est le 20 septembre 2024. Considérant le peu de temps que les organismes et les citoyens ont pour produire une opinion verbale ou un mémoire, la révision de la carte 1-4 devrait idéalement être émise avant le Forum organisé par l'OCPM le 29 août 2024.

Afin que vous puissiez visualiser notre demande, vous trouverez ci-dessous, une capture d'écran montrant la faible résolution de la carte 1-4 et une capture d'écran d'une carte du réseau cyclable actuel produite par la Ville.

Nous vous remercions d'avance, Mme Simard, pour la résolution de notre requête. En cette période des vacances, il est important que notre demande soit traitée le plus rapidement possible.

Cordialement,

Pierre Marcoux
Citoyen

Extrait de la carte 1-4 Vision 2050 des réseaux de transport actif
Quartier Émard-Côte-Saint-Paul et Verdun



Extrait de la carte Réseau cyclable de la Ville de Montréal actuel (2024)

Plateau-Mont-Royal <https://services.montreal.ca/cartes/pistes-cyclables>

